

## **Irak: Le Camp d'Ashraf - Respect des Conventions de Genève**

**Genève, le 15 septembre 2009. A l'occasion de la 12ème session du Conseil des droits de l'homme, au cours d'un événement « parallèle », Mme. Danielle Mitterrand, Présidente de France Libertés, M. Sid Ahmed Ghazali, ancien Premier ministre algérien, M. Antonio Stango, Helsinki Watch - Italie, et M. Eric Sottas, Secrétaire général de l'Organisation Mondiale Contre la Torture (OMCT), ont lancé un appel sur la situation prévalant au camp d'Ashraf.**

Ils ont rappelé que les résidents de ce camp sont des personnes protégées en vertu de la 4ème Convention de Genève, convention qui interdit non seulement toute attaque contre des soldats ayant déposé les armes mais prohibe de surcroît tout déplacement forcé des résidents d'Ashraf en Irak même ou leur expulsion du pays.

On sait que l'attaque des 28 et 29 juillet 2009 des forces irakiennes contre le camp d'Ashraf a provoqué la mort de 11 personnes alors que 500 étaient blessées et que 36 étaient prises en otage.

Les intervenants ont rappelé leurs demandes, formulées il y a plusieurs semaines déjà, de la mise sur pied d'une mission internationale d'enquête et de l'installation d'une équipe d'observateur de l'ONU à Ashraf afin d'éviter la répétition d'actes de violence contre la population.

Au cours des débats, les intervenants ont insisté sur le fait que leurs démarches s'inscrivaient dans un cadre strictement humanitaire, c'est-à-dire en vue de protéger la vie de personnes menacées quelles qu'elles soient et de faire respecter les conventions de Genève, protégeant les personnes désarmées. Ils ont émis l'espoir qu'une solution sur ce problème pressant sera trouvée dans les meilleurs délais, rappelant que depuis un mois et demi des grévistes de la faim, tant dans le camp d'Ashraf qu'en Europe et aux Etats-Unis, ont atteint le seuil critique mettant leur vie en danger.

Les intervenants ont dit leur espoir que la Haut-Commissaire prenne une initiative susceptible d'offrir à ces personnes menacées la protection que leur garantissent les instruments internationaux.

### **Contact:**

**Eric Sottas, Secrétaire général: + 41 22 809 49 39**

L'OMCT a son siège à Genève, en Suisse. Elle coordonne le réseau SOS-Torture composé de 282 organisations régionales et internationales dans 93 pays sur cinq continents.

Contact : [omct@omct.org](mailto:omct@omct.org)